

Capsule historique

La mise en hiver de la marina de Saint-Michel



Froidure oblige, les quais de la marina sont sortis de l'eau à l'approche de l'hiver pour éviter qu'ils se fassent broyés par les glaces. Ils sont alors empilés sur la rive et de là on continue d'observer les bateaux à vocation commerciale qui peuvent sans entraves naviguer à longueur d'année en empruntant la voie maritime du Saint-Laurent. Construits pour compenser la perte de l'ancien quai centenaire, remplacé lui-même en 1970 par la jetée au moment où le transport des marchandises est pris en charge par les camions, ces quais flottants permettent aux plaisanciers d'y attacher leur bateau durant la saison estivale à l'abri du brise-lame.

Au temps des seigneuries, en l'absence des quais d'accostage, seigneurs, censitaires et commerçants devaient échouer leurs bateaux sur le sable. On s'approchait de la rive à marée haute, on s'ancrait dans l'anse et on attendait le baissant pour laisser choir son embarcation. Les manœuvres de débarquement et d'embarquement devenaient alors possibles à partir de la batture, vidée temporairement de son eau par la force de gravité exercée conjointement par la lune et le soleil.